

actuel, qui l'a déposé à la Chambre des communes, et non par le Gouvernement précédent.

Voici ma proposition. Vu que la sanction royale ne sera pas donnée avant jeudi, ne pourrions-nous pas permettre au projet de loi de franchir l'étape de la deuxième lecture dès maintenant et celle de la troisième demain? Entre-temps, mon honorable ami pourrait peut-être se procurer les renseignements que nous demandons et nous les transmettre avant la troisième lecture du projet de loi? Voit-on à cela quelque objection?

L'honorable M. Haig: Que mon honorable ami le sache, j'ai appris quelque chose ce soir! La prochaine fois que je présenterai une loi des subsides, j'aurai en mains une déclaration du ministre des Finances expliquant exactement à quoi seront affectés les crédits. Cela vaudra beaucoup mieux que n'importe quelle déclaration que je pourrais faire devant le Sénat.

L'honorable M. Macdonald: Nous accepterions votre déclaration.

L'honorable M. Haig: Je pourrais obtenir un état indiquant exactement ce que comprend le budget. Je vous promets que je l'obtiendrai. J'ai lu le discours du ministre des Finances, de même que les discours d'autres députés, et je n'ai rien trouvé qui puisse indiquer que tout n'était pas en règle. Je ne tiens pas à faire adopter ce budget si l'on entretient des doutes à son sujet. Je le retiendrai plutôt. Cela nous vaudra peut-être de siéger vendredi et lundi afin de faire adopter ce budget, mais il me faudra prier mes honorables collègues d'agir ainsi car je ne veux pas leur demander d'adopter une chose contre leur gré. Tout ce que je puis faire, c'est de demander au Sénat de siéger vendredi et peut-être lundi afin de disposer de la mesure. Je dirai au ministre des Finances qu'il s'est produit un contre-temps, qu'on a soulevé des objections et qu'à mon avis, ces objections sont si sérieuses que je n'oserais pas demander aux membres du Sénat d'adopter le budget dès maintenant. Je me procurerai tous les renseignements disponibles et, en attendant, je proposerai de renvoyer la suite du débat à jeudi. Si nous n'avons pas terminé ce jour-là, nous devrons siéger vendredi et peut-être même lundi. Nous pourrions certes terminer cette tâche d'ici lundi.

L'honorable W. M. Aseltine: Honorables sénateurs, je désire dire un mot à l'égard de cette importante question. Je crois que le sénateur de Churchill (l'honorable M. Crerar) a parfaitement raison quand il déclare que le budget supplémentaire des dépenses n° 2 est une budget présenté par le nouveau Gouvernement pour la première fois

le 15 octobre. Le budget comprend plusieurs articles de très grande importance. Par exemple, il comprend une somme de \$31,200,000 à l'égard des traitements des fonctionnaires, somme qui fut autorisée après la dissolution du Parlement le printemps dernier. Ensuite, on y voit une somme de \$8,100,000 destinée à combler le déficit de la Société Radio-Canada. Il y a aussi une somme de \$8,800,000 destinée à faire face aux dépenses relatives à l'entretien des nouveaux immigrants, et ainsi de suite. Il s'agit là d'un budget supplémentaire entièrement nouveau.

L'honorable M. Crerar: Je ne m'oppose aucunement à ces articles. Quelques-uns de ces articles sont intéressants. J'en vois un de plus de 8 millions de dollars destiné à la Société Radio-Canada, somme qui s'ajoute à ce que la Société a déjà reçu. Je crois que ce poste mérite quelque explication.

L'honorable M. Macdonald: Honorables sénateurs, en ce qui me concerne, les renseignements que je désirais m'ont été fournis, savoir que le nouveau budget supplémentaire n° 2 avait été préparé par le nouveau Gouvernement et déposé à l'autre endroit. Je retire donc toute opposition à ce que la présente mesure soit adoptée ce soir.

L'honorable M. Haig: Merci beaucoup.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la 2^e fois.)

TROISIÈME LECTURE DEMAIN

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

L'honorable M. Haig: Je propose qu'on inscrive la mesure au *Feuilleton* afin de lui faire subir la troisième lecture demain.

L'honorable Thomas Vien: Honorables sénateurs, ne pourrait-on déférer le bill à un comité pour qu'on l'étudie demain matin? On pourrait le soumettre au comité permanent de la banque et du commerce ou encore au comité permanent des finances où le ministre des Finances ou d'autres personnes pourraient venir nous fournir des renseignements plus détaillés et plus clairs sur les chefs des dépenses en jeu, dont le total est considérable. Je serais d'avis que la mesure soit déférée au comité permanent de la banque et du commerce pour examen demain.

L'honorable M. Haig: Honorables sénateurs, si je puis prendre encore la parole, je crois devoir proposer que la troisième lecture du bill ait lieu vendredi ou lundi prochain, à votre choix, même s'il faut faire attendre les fonctionnaires. De toute évidence, la Chambre ne veut pas m'accorder son appui.